



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU ROLE DE PERCEPTION 2026

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, Julie Vaillancourt, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité du canton de Saint-Camille :

QUE le rôle de perception de la Municipalité du canton de Saint-Camille, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2026, est maintenant terminé et déposé au bureau municipal;

QUE les comptes de taxes seront expédiés dans les délais prévus par la Loi et payables dans la plupart des institutions financières, par paiement automatisé (guichet automatique, téléphone ou internet, au bureau municipal ou par la poste (par chèque ou argent comptant);

QUE le paiement des taxes mentionnés dans ce rôle doit être effectué en 6 versements égaux aux dates d'échéances suivantes :

11 mars 2026
29 avril 2026
17 juin 2026

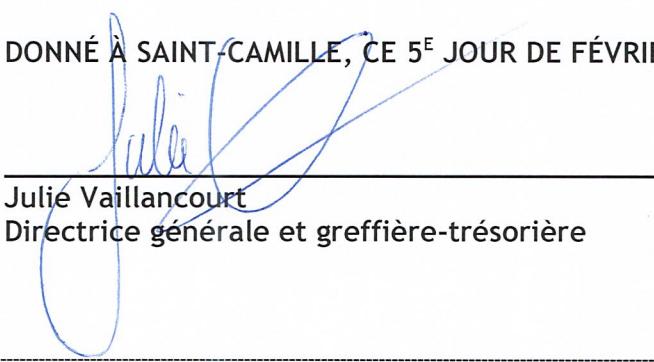
12 août 2026
10 octobre 2026
2 décembre 2026

QUE toutes les taxes soient exigibles et payable en un seul versement, soit le 11 mars 2026, si le montant dû est moins de 300,00 \$.

QUE les contribuables qui n'ont pas reçu leur compte d'ici le 11 mars 2026 devront communiquer avec la Municipalité du canton de Saint-Camille.

QUE le rôle de perception est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité durant les heures d'ouverture.

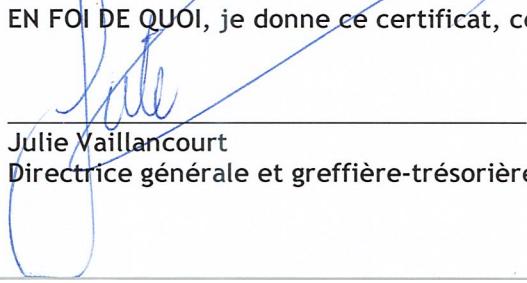
DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 5^e JOUR DE FÉVRIER 2026.


Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 heures et 17 heures, le 5^e jour de février 2026.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5^e jour de février 2026.


Julie Vaillancourt
Directrice générale et greffière-trésorière